



# la Stratégie énergétique?

de sortie du nucléaire, le 21 mai? Le point à travers les six principaux enjeux de la campagne



**Renouvelable**  
L'éolien (ici, une turbine du parc du Mont-Crosin) est au cœur du débat énergétique. KEYSTONE

truction de nouvelles centrales. Celles existantes peuvent être exploitées tant qu'elles sont sûres. L'une d'elles a déjà annoncé sa fermeture, Mühleberg en 2019. Un non ouvrirait-il la porte à la construction de nouvelles centrales? Théoriquement, oui. «C'est l'espoir secret des opposants», glisse Daniel Bréaz. Pratiquement, cela semble difficile. Toutes les requêtes ont été retirées. «Ils n'ont pas fait leur deuil, reconnaît Jacques Bourgeois (PLR/FR). Mais il n'y a plus de majorité populaire pour en construire.»

«Il n'y a pas de lien direct entre cette stratégie et l'abandon du nucléaire, assure Philippe Roch, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement et opposant au projet. Ceux qui croient encore à l'atome sont une très faible minorité dans le camp du non.» Michaël Buffat est plus réservé. «Le nucléaire tel qu'on le connaît n'a pas d'avenir, mais personne ne sait où en sera la recherche dans dix ou quinze ans.»

### 3. Quel soutien pour promouvoir les énergies renouvelables?

La loi sur l'énergie veut promouvoir les nouvelles énergies renouvelables: éolien, solaire, biomasse, etc. Pour y arriver, la loi prévoit d'augmenter de 1,5 à 2,3 centimes la taxe prélevée sur l'électricité (la rétribution au prix coûtant ou RPC). Un subventionnement limité dans le temps. L'augmentation des taxes permettra notamment de faire avancer les 37 000 projets photovoltaïques toujours bloqués.

Un non fera-t-il s'allonger la liste d'attente? Non, assurent les opposants. «Depuis le temps, on aurait pu prendre des mesures pour accélérer les choses et les rendre moins compliquées», répond Philippe Roch. «Ce n'est pas parce qu'on dit non à la stratégie, qu'on ne peut pas prendre d'autres mesures pour les renouvelables, renchérit Michaël Buffat. Il faudra remettre l'ouvrage sur le métier.» Benoît Genecand rappelle l'enjeu financier. «La nouvelle RPC coûtera 1,3 milliard par année, pour des effets discutables.»

Pas de quoi déstabiliser les partisans. «Les opposants dénoncent une machine à subventions, mais si on dit non, il faut bien se rendre compte que le 1,5 centime actuellement ancré dans la loi restera illimité dans le temps, tacle Jacques Bourgeois. Cela reviendra plus cher que la hausse ciblée que nous proposons pour donner un coup de pouce aux nouvelles énergies.»

### 4. Les barrages devront-ils être vendus à l'étranger?

Ils sont un acteur majeur du secteur. En Suisse, 60% du courant est produit par l'hydraulique. Or avec la chute des prix, cette forme d'énergie n'est plus rentable. Dans le cadre de la stratégie, le parlement a donc décidé de voler à leur rescousse, à hauteur de 180 millions: 120 millions par le biais d'une prime de marché et 60 millions de contributions à l'investissement. Des montants financés notamment par 0,2 des 2,3 centimes de la nouvelle RPC.

Un non sonnera-t-il le glas des grands barrages? «Cette aide est une farce, rétorque le président de l'UDC, Albert Rösti. On va donner 180 millions à l'hydraulique, alors qu'on va injecter plus de 1 milliard dans des énergies concurrentes.» Benoît Genecand ajoute: «La vraie question, c'est comment on conserve les barrages. Les acteurs doivent faire des efforts, et ne pas simplement attendre qu'on leur verse de l'argent public». Pour Michaël Buffat, on peut trouver d'autres solutions indépendamment de la stratégie.

Un argument un peu léger, selon les défenseurs du projet. «C'est maintenant

que les barrages ont besoin de soutien, corrige Daniel Bréaz. Reporter ce coup de pouce, ce n'est ni assez sûr, ni assez rapide.» Et de rappeler que cette aide ciblée est limitée dans le temps. Yannick Buttet (PDC/VS) prévient. «Elle a l'avantage de parer au plus pressé, mais dès le départ, nous avons dit que c'était une goutte d'eau.»

### 5. La nature et le paysage seront-ils mieux protégés?

Afin de faciliter l'éclosion des renouvelables, la nouvelle législation met sur un même niveau l'intérêt de la construction d'installations de production et celui de la protection de la nature. Le droit de recours sera également limité auprès du Tribunal fédéral. Pour certains défenseurs de l'environnement, c'est le risque d'une atteinte sournoise à la nature et la voie libre aux forêts d'éoliennes.

Le paysage n'a-t-il pas tout à perdre d'un oui? «On ne verra pas de mâts partout en Suisse, rassure Jacques Bourgeois. La décision sera prise par les cantons qui feront une vraie pesée des intérêts.» Daniel Bréaz s'interroge: «En quoi une éolienne est-elle plus dérangeante qu'une ligne électrique? Est-ce que le charbon, le gaz ou le pétrole sont meilleurs pour l'environnement?» Et de rappeler que l'écrasante majorité des associations de défense de l'environnement défendent la stratégie, parce que le bilan global est meilleur pour la nature.

### 6. Quels seront les effets sur le porte-monnaie des contribuables?

Le Conseil fédéral estime les coûts de la Stratégie énergétique à 40 francs par année pour un ménage de 4 personnes. L'UDC parle de 3200 francs. Les opposants estiment en effet qu'il ne sera pas possible de réduire la consommation d'électricité de 43% d'ici 2035 sans taxe supplémentaire. Le porte-monnaie des ménages et des entreprises sortira-t-il gagnant d'un non?

«Les opposants oublient de tenir compte des emplois qui seront créés grâce à cette stratégie, explique Jacques Bourgeois. Qui dit nouvelle technologie dit aussi nouvelles places de travail.» Et les partisans d'appeler à voter pour un projet «patriotique».

Mais ce n'est pas tout. «Il faut également prendre en compte le potentiel d'économie qu'entraîne la stratégie», ajoute Daniel Bréaz. La limitation des émissions de CO<sub>2</sub> pour les voitures ou l'augmentation de 300 à 450 millions du programme qui permet de rendre les bâtiments moins gourmands sont autant des éléments qui pourraient à terme faire baisser la facture.

«Est-ce que cet argent est bien dépensé?, s'interroge, sceptique, Benoît Genecand. N'est-ce pas une niche fiscale qu'on agrandit, alors que les propriétaires auraient de toute façon décidé de rénover? On en parle peu, mais les rapports sur ce programme sont plutôt critiques.» Et le Genevois d'enfoncer le clou. «Aujourd'hui, c'est plutôt la lourdeur bureaucratique qui freine pas mal de bonne volonté, pas le manque d'argent.»

L'argument patriotique est balayé par Albert Rösti. «Economiquement et politiquement, c'est une supercherie. Les panneaux solaires et les éoliennes sont construits à l'étranger. Concernant la création de postes, toutes les études montrent que la nouvelle loi ne crée pas d'emploi, car l'argent qui part en subventions n'est pas investi ailleurs.»

«En quoi une éolienne est-elle plus dérangeante qu'une ligne électrique?»

«Toutes les études montrent que la nouvelle loi ne crée pas d'emploi, car l'argent qui part en subventions n'est pas investi ailleurs»

«Le nucléaire tel qu'on le connaît n'a pas d'avenir, mais personne ne sait où en sera la recherche dans dix ou quinze ans»



**Daniel Bréaz**  
(Les Verts/VD)  
Partisan du projet



**Albert Rösti**  
(UDC/BE)  
Opposant au projet



**Michaël Buffat**  
(UDC/VD)  
Opposant au projet

nomiques que les défenseurs de l'environnement

Natura, Greenpeace, le WWF, l'Alliance pour le climat, la Fondation suisse pour la protection du paysage et Bird Life ont signé une déclaration commune en faveur de la réforme. Mais les anti-éoliens de Paysage Libre pourfendent le projet avec vigueur, au nom de la protection du paysage et de la nature. L'ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, Philippe Roch, a également rejoint le mouvement.

Pour compléter ce tableau déjà très embrouillé, les partis politiques affichent eux aussi leurs divisions.

Le PLR suisse a pris position pour la réforme, mais du bout des lèvres. Et à l'interne, l'opposition est vive, à commencer par celle de sa présidente, Petra Gössi, qui a refusé le texte au parlement. Plusieurs sections cantonales lui emboîtent le pas. Quant à la base PLR, elle penche, elle aussi, pour le non, selon le dernier sondage Tamedia.

Le durcissement de la campagne ces dernières semaines préfigure-t-il d'un refus dans les urnes? Cela semble malgré tout peu probable. Selon le

troisième sondage Tamedia, le oui se tasse légèrement, mais il affiche encore 8 points d'avance (53% de oui, contre 45% de non).

Reste que le doute a gagné les esprits. C'est particulièrement vrai en Suisse alémanique, où le oui n'a plus qu'une courte avance de 2 points (50% de oui contre 48% de non). Ce sont les électeurs centristes qui pourraient faire la différence. Un tiers des militants PDC s'appête à glisser un non dans l'urne, contre un quart en début de campagne.

**Judith Mayencourt**



Retrouvez notre dossier sur la  
votation du 21 mai à l'adresse  
2050.24heures.ch